

Date de transmission de l'acte: 15/07/2025

Date de reception de l'AR: 15/07/2025

046-214602096-DE_011_2025-DE
A G E D I

République française

LOT

Acte Rendu exécutoire par décret en Préfecture le 13.07.2025
Publié le 15.07.2025
Le Maire, Francis CHASTRUSSE

NADAILLAC DE ROUGE - Commune

Séance du 11 juillet 2025 18 heures 30



Membres en exercice :

11

Présents : 6

Votants : 8

Date de la convocation: 30/06/2025

onze juillet deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis CHASTRUSSE

Présents : Francis CHASTRUSSE, Stéphane PRUNIERE, Didier LAJUGIE, Christine BOSREDON, Nathalie LEYDIS, Tatiana MIERMON

Représentés: Agnès EHRENFELD représentée par Francis CHASTRUSSE, Agnès LEBRUN REDOULOUX représentée par Christine BOSREDON

Absents: Jean-Jacques LAJUGIE, Florence LAFAGE, Jean-Marc PARJADIS

Secrétaire de séance: Tatiana MIERMON

Objet: Changement du bureau de vote pour l'année 2026. - DE_011_2025

Considérant que tout arrêté modifiant le périmètre des bureaux de vote doit être notifié au maire avant le 31 aout de chaque année afin d'entrée en vigueur le premier janvier suivant.

Les lieux de vote sont désignés dans l'arrêté du préfet instituant les bureaux

Actuellement le bureau de vote de la commune de Nadaillac de Rouge est 20 place de la Mairie, 46350 Nadaillac de Rouge

Considérant que l'ilot communal sera en travaux sur 2026.

Il faut désigner un nouveau bureau de vote.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'installer le bureau de vote pour l'année 2026, 12 route d'Andreuilles 46350 Nadaillac de Rouge. (Bâtiment communal)

Après avoir entendu cet exposé le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés MODIFIE le lieu du bureau de vote pour l'année 2026 de 20 place de la Mairie à 12 route d'Andreuilles

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

A Nadaillac de Rouge , les jour, mois et an ci-dessus

le Maire, Francis CHASTUSSE

Mme TATIANA MIERMON

